

### AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Filière : ADMINISTRATIVE - Catégorie : C

Placé(e) sous l'autorité de la Direction de l'Administration Générale et du Développement et du Chef du service Tranquillité Publique.

#### MISSIONS

##### Principales

- Surveillance et relevé des infractions relatives au stationnement
- Prévention sur la voie publique
- Présence active de proximité
- Prévention des infractions relatives au règlement sanitaire départemental
- Renseignement des usagers
- Gestion des chiens dangereux et animaux errants

##### Ponctuelles

- Accompagnement des huissiers pour constatations
- Distribution d'informations municipales
- Vérifications sur le terrain
- Remplacement de l'agent placier en cas d'absence

#### COMPETENCES ET PROFIL

##### Savoirs

- Agréments et assermentations pour les missions d'ASVP
- Connaissances relatives à la réglementation relative au stationnement, au code de la route, au règlement sanitaire départemental, au CGCT

##### Savoirs faire

- Utilisation et circuit du PV électronique
- Connaissances sommaires en comptabilité publique et bureautique,
- Connaissances des règles et zones de stationnement de la collectivité, connaissance du territoire et de l'organisation de la collectivité
- Sens du service public

##### Savoirs être

- Discrétion et éthique professionnelles
- Respect, rigueur et autonomie

**Contrat Adulte Relais à durée déterminée – Temps complet (35h00) –  
Rémunération SMIC horaire – Permis B exigé**

**Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt**

---

**LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 29 FEVRIER 2024**

Par courrier à l'attention Madame le Maire  
Esplanade François Mitterrand  
BP 259 - 23006 GUERET Cedex  
Ou par mail à [personnel@ville-gueret.fr](mailto:personnel@ville-gueret.fr)